

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 127 (1982)
Heft: 2

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift No 1, janvier 1982

Une étude fort intéressante a été conduite dans le cadre de la division de campagne 7 au sujet du taux d'occupation des officiers. En dehors des services proprement dits (qui représentent souvent bien plus de jours qu'on ne veut bien l'imaginer), il s'agissait de quantifier le temps consacré en dehors du service aux activités militaires.

C'est ce à quoi se sont astreints le Lt col Aloïs Riklin, chef SIT de la division et le cap Louis Bosshart, de l'EM de l'armée, tous deux professeurs d'université.

Si le nombre des jours de service attendus des commandants d'unité, de bataillon et de régiment ainsi que des officiers de leurs EM respectifs correspond à peu près au nombre de jours réellement effectués, il en va différemment des aides de commandement aux échelons supérieurs, en particulier en ce qui concerne les officiers EMG. Encore faut-il ici différencier selon la grande unité considérée. Mais c'est au niveau des heures de travail annuelles hors du service que la différence apparaît nettement entre les calculs opérés par la section des finances de l'EM du groupement de l'état-major général et les constatations faites à la div camp 7. Que l'on en juge: cdt rgt: 226 au lieu de 183; cdt bat: 206 au lieu de 122; cdt cp: 190 au lieu de 114. Mieux encore: les estimations de l'EMG considèrent que les aides de commandement ne passent pas une seule heure dans l'année à travailler pour le service. Les mesures faites lors de cette enquête en révèlent respectivement 107, 119 et 105 pour les officiers des EM de division, rgt et bat.

Cette enquête comprend encore d'autres éléments intéressants. On peut se demander si, autour du chef SIT de chaque division, un tel travail ne devrait pas être entrepris lors de travaux d'état-major, par exemple. Cela permettrait de relever peut-être de grandes différences d'une grande unité à l'autre et de «sortir» une moyenne pour l'armée qui ne manquerait pas

d'intérêt et mériterait d'être portée à la connaissance du public.

Dans la chronique «Instruction et conduite», nous relevons le compte rendu d'un exercice de catastrophe des autorités de Berthoud. Cet exercice présente l'originalité d'avoir été conçu et dirigé par un état-major non organique, en l'espèce mis sur pied par la société locale d'officiers. A n'en pas douter, exercice valable aussi bien pour les instances exercées que pour la société d'officiers qui pratique ainsi une activité hors service particulièrement utile. L'article du colonel Hans Koblet — médecin et commandant d'un régiment d'infanterie — donne surtout des renseignements sur le montage de l'exercice et sur sa direction. Là encore, une idée qui pourrait être reprise avec profit par d'autres sociétés d'officiers.

L'ASMZ donne connaissance, d'autre part, de la réponse faite par le Conseil fédéral à une question ordinaire du conseiller national Crevoisier à propos de la conduite des hommes dans l'armée. Prenant modèle sur l'instruction des douaniers, l'interpellateur demandait si l'armée ne devrait pas se décider à enseigner aux cadres le comportement à l'égard des subordonnés. On lui a vite montré que c'était depuis longtemps le cas et qu'il était, une fois encore, mal informé.

Rivista militare della Svizzera italiana No 6, novembre-décembre 1981

L'Association tessinoise des SCF a fêté, le 13 septembre, les 40 ans de son existence. C'est l'occasion d'une rétrospective collective, complète et abondamment illustrée qui ouvre cette dernière livraison de la RMSI.

Plus loin, le plt Riccardo Beretta, assistant d'histoire moderne et contemporaine à l'université de Fribourg, se demande si le maintien de la paix est affaire de politique ou de stratégie. Il s'agit d'une réponse à un article récemment paru du divisionnaire G. Däniker.

Retenons enfin une contribution fort originale du colonel Vigilio Massarotti, ancien commissaire des guerres du CA mont 3. Philatéliste, l'auteur possède une très belle collection de «timbre du soldat»

des deux mobilisations. Il retrace l'histoire de ces timbres et donne, à côté de leurs fac-similés, d'intéressantes indications sur 23 d'entre eux, dont 6 remontent au service actif 1914-1918.

Forum N° 5/6, septembre-décembre 1981

La revue de la Force Terrestre belge publiée, parmi d'autres, deux contributions qui ont retenu notre attention.

Il s'agit d'abord de l'article qu'Alex Boros consacre, sous le titre «De la défense de l'Europe à l'Europe de la défense», aux aléas de la construction européenne et, en particulier, au torpillage de la Communauté Européenne de Défense par l'Assemblée nationale française emmenée par les gaullistes et les communistes.

Nous relevons ensuite l'interview du colonel EMG Dubuisson, officier d'active fraîchement retraité, qui «tire la sonnette d'alarme»: on ne peut plus compresser les budgets de défense sans mettre en danger l'efficacité de cette défense et, par voie de conséquence, les acquis divers qu'elle devrait protéger. En outre, la défense de chaque Etat est un maillon d'une chaîne de défense européenne que l'on ne peut affaiblir sans courir les plus gros risques.

Revue Historique des Armées N° 4, décembre 1981

Pour la dernière fois, la Revue Historique des Armées se présente sous

son format actuel. 1982 verra une profonde transformation, souhaitée par de nombreux lecteurs et abonnés. De cette dernière livraison, nous avons particulièrement retenu trois études:

Celle d'abord que Claude Sturgill, un professeur américain spécialiste de l'armée française du XVIII^e siècle, consacre à «La maréchaussée et la justice prévôtale entre 1720 et 1730». On constate à quel point les postes étaient éloignés et indépendants, à quel point une action coordonnée était difficile sinon exclue, du fait aussi de la modicité des effectifs qui s'ajoutait à l'inexistence des liaisons.

Celle ensuite de Pierre Boyer, intitulée «Les milices bourgeoises et la guerre des camisards». La participation des milices au «maintien de l'ordre en pays protestant» fut assez modeste. En revanche, les raisons qui poussèrent le Gouvernement royal à les engager et les circonstances qui présidèrent à cette utilisation paraissent fort intéressantes. Certaines des conclusions qu'il est permis d'en tirer se rapprochent curieusement des préoccupations actuelles.

Celle, enfin, du général Marcel Pénette, qui relate les péripéties de la restauration, du transfert et de la remise en valeur du Mémorial de Camerone. Cet article aurait dû paraître dans le numéro spécialement consacré à la Légion paru en début d'année. Le manque de place a contraint la rédaction à repousser cette publication. Le général Pénette a été au centre de l'action, et il parle en connaissance de cause des démarches nombreuses qu'il a fallu effectuer pour obtenir les autorisations et... les fonds nécessaires.

Dans le monde où nous vivons, où le fort ne respecte que le fort, la faiblesse est la pire des provocations.

GÉNÉRAL ROBERT CLOSE